



Montreuil, le 27 Juin 2018

Aux présidents des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale

Mesdames, Messieurs,

Les évènements de 2011/2012 à Florange, suite à la décision du groupe Arcelor Mittal de geler la production d'acier du site, ont déclenché la mise en place d'une Commission d'Enquête parlementaire sur l'avenir de nos filières acier, cuivre et aluminium.

Après plusieurs mois d'investigation, un rapport était adopté à l'unanimité par nos représentants nationaux. Les conclusions de ce rapport proposaient à l'Etat 26 recommandations.

A cette époque, dans un contexte de fort recul de nos capacités de production et d'érosion de nos compétences, ce rapport mettait particulièrement en avant la nécessité stratégique de reprendre la main face aux politiques destructrices des multinationales de ces secteurs.

Cette Commission d'enquête faisait suite au rapport Faure, commandé à Bercy par le ministère de l'industrie, à la suite des annonces faites par la famille Mittal, et proposé au gouvernement en juillet 2012. Ce rapport très intéressant soulignait déjà l'enjeu stratégique d'une réelle maîtrise publique de la Filière acier.

En janvier 2016, lors d'une commission de suivi de cette Commission d'Enquête parlementaire, la CGT faisait de nouveau part de ses vives inquiétudes dans un contexte difficile, se caractérisant par de nouvelles réductions de capacités de production et d'effectifs dans notre pays.

En janvier 2018, suite à la reprise d'Ascométal par le groupe suisse allemand Schmolz & Bickenbach, nous avons sollicité, de la part du Ministre de l'Economie, l'organisation d'une table ronde nationale sur le devenir de la sidérurgie.

Notre requête s'adressait également, et de façon conjointe, aux Présidents de nos trois grandes régions sidérurgiques : Hauts de France, Grand Est et Paca. A ce jour, nous n'avons toujours aucune réponse à notre demande.

Cette table ronde se justifie pourtant pleinement : nous sommes en effet entrés à nouveau, depuis quelques mois, dans une phase de restructuration de la sidérurgie, une des plus fortes depuis plusieurs décennies :

- L'avenir de la filière des aciers électriques et des aciers spéciaux se trouve fortement questionné tant pour Ascométal (et par effet induit Valdunes), que Vallourec, mais également Aubert et Duval.
Etrange et inadmissible paradoxe, dans un contexte où, d'une part, les « aciéries électriques » récupèrent des marchés porteurs, tout en occupant une place stratégique en termes d'économie circulaire (objectif transversal mis en avant par le CNI), et où, d'autre part, nous continuons à perdre nos aciéries les unes après les autres.
Le syndicat Professionnel FEDEREC s'est d'ailleurs alarmé de cette situation dans un récent communiqué de presse.

- Le groupe Arcelor Mittal se trouve actuellement en phase de rachat de la société italienne Ilva, engendrant dans cette démarche des cessions d'actifs importants suite aux exigences de la DG européenne de la concurrence.
Une telle opération risque de déstabiliser à nouveau la production d'acier française et européenne, mais aussi, de mettre en concurrence les sites du groupe en termes d'investissements.
Par ailleurs, la très nette remontée, depuis l'an passé, des marchés français et européens de l'acier, nécessite d'envisager la relance de nos capacités de production.
Il s'agit, dès à présent, de poser la question de la relance de la production d'acier à Florange, conformément aux engagements réciproques passés en novembre 2012 entre l'Etat et le groupe Arcelor Mittal.
C'est pourquoi nous avons, début juin, adressé à Mr Marzorati, président de la Commission de suivi de cet accord Etat / groupe Arcelor Mittal, une requête portant sur une demande d'expertise indépendante et l'organisation, sur ces bases, d'une table ronde, afin d'étudier les conditions de relance de la production d'acier à Florange.
(Pour votre parfaite information, vous trouverez ce courrier en pièce jointe).
- L'annonce du projet de fusion entre Tata Steel et Thyssen Krupp Steel, assortie d'une promesse de 4 000 suppressions d'emplois en Europe, concerne deux sites majeurs dans les Hauts de France : Maubeuge côté Tata Steel, et Isbergues pour Thyssen Krupp.

Il apparaît clairement que cette nouvelle concentration des acteurs de l'acier vise à faire grimper les prix, générant de fait des effets négatifs en termes de compétitivité dans le champ des secteurs industriels qui en dépendent.

Par ailleurs, s'agissant de la filière ferroviaire et de sa pérennité, il y a lieu de veiller à la maîtrise de nos aciers destinés à la production de matériel roulant ou au réseau ferré. Nous venons d'évoquer Valdunes au travers du dossier Ascométal, il est également décisif de bien considérer les enjeux de la relation client/fournisseur entre la SNCF et British Steel à Hayange, au regard des besoins importants de renouvellement de notre réseau ferré.

Les questions environnementales liées aux enjeux de la réduction des émissions de CO₂ et aux objectifs gouvernementaux en matière de « transition énergétique » constituent autant de sujets à aborder dans l'examen du devenir de l'acier dans notre pays, tant en termes de capacités de production, de maîtrise de nos approvisionnements que de R & D.

Comme l'exprime clairement le récent Avis du CESE « Industrie : un moteur de croissance et d'avenir », la sidérurgie constitue un secteur stratégique de base pour toute notre industrie. Son recul dans notre pays est un signe alarmant. Notre balance commerciale Acier est devenue déficitaire, ce qui atteste d'une sous capacité de production d'acier dans le pays.

Par ailleurs, force est de constater que les schémas et les flux mis en place ces dernières années par Arcelor Mittal, Ascométal et Vallourec sont pour le moins contre-productifs et néfastes. Ces flux d'acier - de la production à la transformation - concernent non seulement tout le territoire national, mais aussi les secteurs transfrontaliers.

Nous pouvons démontrer que ces flux routiers, ferroviaires, maritimes, sur des centaines de kilomètres, ainsi que la complexité des schémas industriels à l'œuvre, ont considérablement affecté la qualité et les délais de livraison des produits, entraînant notamment la perte de clients, sans oublier les nuisances et atteintes diverses à l'environnement. La maîtrise de nos capacités de production, la qualité et la disponibilité de nos produits constituent plus que jamais une question d'actualité et d'avenir.

Pour la CGT, les conclusions du rapport parlementaire de 2013 sur la sidérurgie française et européenne restent totalement pertinentes et porteuses. Toutefois, depuis cette date, la dégradation de nos capacités de production et de nos compétences s'est poursuivie.

Il est grand temps de réagir de façon volontariste.

C'est en ce sens que nous sollicitons de nouveau l'intervention de votre groupe parlementaire, en territoire et au niveau national, afin de créer, au plus vite, les conditions d'un nouvel échange paritaire portant sur les enjeux stratégiques liés à notre Filière Acier, et ceci sur des bases et des données objectives, comme nous venons de le réclamer récemment en Moselle.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

Philippe VERBEKE

A black ink signature of Philippe Verbeke, written in a cursive style.

**Délégué Syndical Central
du Groupe ARCELOR**

Frédéric SANCHEZ

A blue ink signature of Frédéric Sanchez, written in a cursive style.

Secrétaire Général